



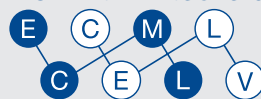
Portfolio européen pour les éducateurs et éducatrices en préélémentaire

La dimension langagière et
l'éducation plurilingue et interculturelle

Francis Goullier
Catherine Carré-Karlinger
Natalia Orlova
Maria Roussi

LISTE DES DESCRIPTEURS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

EUROPEAN CENTRE FOR
MODERN LANGUAGES



CENTRE EUROPEEN POUR
LES LANGUES VIVANTES

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Apropos de PEPELINO

PEPELINO est un portfolio destiné aux étudiants qui entrent en formation initiale pour devenir enseignant et/ou éducateur en préélémentaire ainsi qu'aux personnes intervenant auprès d'enfants de moins de 7 ans et qui souhaitent parfaire leur formation.

Outil de réflexion personnelle sur les compétences professionnelles, il est dédié à la dimension plurilingue et interculturelle des interventions auprès des enfants en préélémentaire.

Il a été élaboré au Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe par une équipe d'experts d'Autriche, de France, de Grèce et de la République tchèque, avec l'aide de formateurs des 33 pays membres du CELV ou associés à son action.

Fondé sur les documents de politique linguistique de l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ainsi que sur des documents de référence élaborés par le CELV, il vise à favoriser la prise en compte des enjeux éducatifs et politiques liés à l'appropriation des langues de socialisation, au développement de la compétence plurilingue et à l'éducation interculturelle et à la prise en compte des répertoires linguistiques individuels de certains enfants lors de la mise en œuvre des curriculums de formation dans les différents contextes de formation.

Le portfolio s'adresse aux éducateurs et enseignants du préélémentaire en formation initiale ou en exercice.

PEPELINO peut aider les (futurs) enseignants et éducateurs :

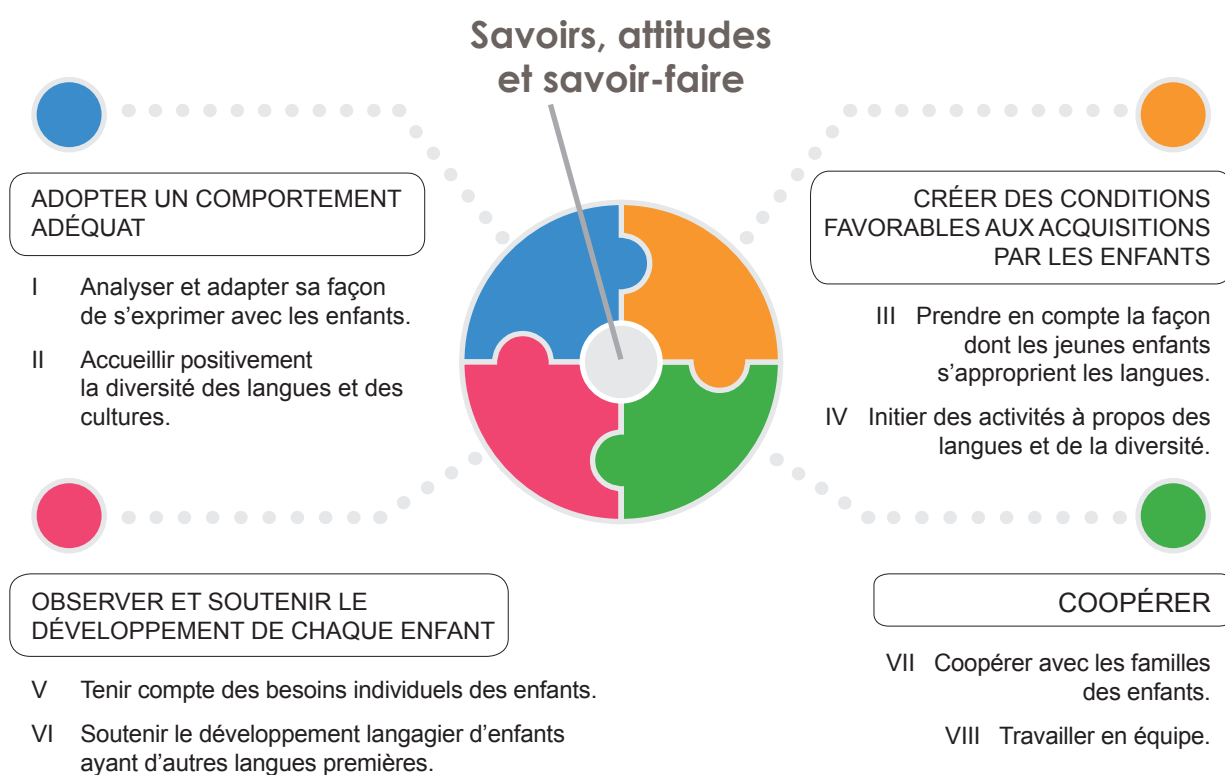
- à initier un dialogue avec eux-mêmes et à conduire leur propre développement professionnel
- à promouvoir des échanges entre eux-mêmes et d'autres participants à la formation suivie, des collègues, les formateurs, ou bien dans le cadre de recherches-actions
- à approfondir leur réflexion sur les compétences professionnelles en lien avec les langues et les cultures
- à s'auto-évaluer et à se fixer des objectifs de progression dans la maîtrise de ces compétences

www.ecml.at/pepelino

Liste des descripteurs de compétences professionnelles

Les compétences professionnelles liées au développement langagier et culturel des enfants sont décomposées dans PEPELINO en quatre domaines et en huit champs de compétences, chaque domaine étant décliné en deux champs de compétences.

Pour chacune de ces compétences interviennent, de façon complémentaire, à la fois des connaissances, des savoir-faire et des attitudes adaptées.



Les compétences professionnelles listées dans PEPELINO sont regroupées en huit champs. La réflexion des utilisateurs est guidée par une série de descripteurs et de questions en lien avec les principales situations de travail en langue(s) avec de jeunes enfants. Ces différentes situations pédagogiques ont en commun de contribuer à la construction progressive de la compétence plurilingue et à l'éducation interculturelle des enfants.



ADOPTER UN COMPORTEMENT
ADÉQUAT



Adopter un comportement adéquat

I. Analyser et adapter sa façon de s'exprimer avec les enfants.

1. Je peux évaluer si la langue que j'utilise est bien adaptée aux aptitudes et aux besoins d'enfants de cet âge.
2. Je peux réagir efficacement quand les enfants semblent ne pas tout comprendre lorsque je m'adresse à eux.
3. Je peux faire en sorte que chaque enfant se sente impliqué par les échanges.
4. Je peux favoriser une participation active des enfants aux échanges.
5. Je suis capable de mettre la langue que j'utilise avec les enfants au service d'objectifs particuliers pour leur développement langagier.
6. Je peux aussi ...

II. Accueillir positivement la diversité des langues et des cultures.

1. Je peux faire percevoir par les enfants mon intérêt pour la diversité des langues et des cultures.
2. Je peux valoriser la manifestation d'une diversité de langues et de cultures dans l'expression et le comportement des enfants.
3. Je peux traiter le plurilinguisme de certains enfants et leur expérience de différentes cultures comme une véritable ressource pour le groupe.
4. Je peux agir en faveur d'un accueil positif dans l'institution de familles parlant d'autres langues ou porteuses d'autres cultures.
5. Je peux identifier les causes éventuelles d'incompréhension devant des comportements culturels différents et agir en médiateur entre des enfants, des parents ou d'autres adultes.
6. Je peux aussi ...



CRÉER DES CONDITIONS FAVORABLES AUX
ACQUISITIONS PAR LES ENFANTS

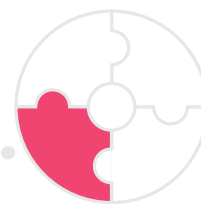
Créer des conditions favorables aux acquisitions par les enfants

III. Prendre en compte la façon dont les jeunes enfants s'approprient les langues.

1. Je peux organiser l'espace de façon à favoriser l'implication des enfants dans les activités conduites avec les langues ainsi que les interactions entre eux.
2. Je peux encourager les enfants à utiliser la communication non verbale en relation avec l'expression orale.
3. Je peux mettre à profit chaque activité pour favoriser le développement langagier des enfants.
4. Je peux tenir compte de la dimension affective dans les échanges langagiers avec les enfants et entre les enfants.
5. Je peux exploiter les ressources offertes par les technologies de l'information et de la communication pour le développement des compétences linguistiques et l'ouverture culturelle des enfants.
6. Je peux aussi ...

IV. Initier des activités à propos des langues et de la diversité.

1. Je peux prendre appui sur la présence de différentes langues et cultures dans l'environnement immédiat.
2. Je peux guider les enfants dans leurs rencontres avec des comportements linguistiques ou culturels différents et engager avec eux des échanges à ce sujet.
3. Je peux valoriser et exploiter les moments où les enfants commencent à prendre conscience du fonctionnement de la langue.
4. Je peux donner une dimension communicative aux moments de réflexion sur la langue.
5. Je peux rendre les enfants curieux à l'égard de l'écrit.
6. Je peux aussi ...



Observer et soutenir le développement de chaque enfant

V. Tenir compte des besoins individuels des enfants.

1. Je peux identifier - à l'aide d'instruments d'observation adéquats - les aptitudes communicatives et les besoins langagiers de chaque enfant.
2. Je peux aider chaque enfant à progresser à son propre rythme.
3. Je peux assurer à chaque enfant des occasions de s'exprimer.
4. Je peux aider chaque enfant à développer son estime de soi dans l'usage des langues.
5. Je peux réagir aux difficultés rencontrées par un enfant dans son expression orale.
6. Je peux aussi ...

VI. Soutenir le développement langagier d'enfants ayant d'autres langues premières.

1. Je peux tenir compte de la situation spécifique des enfants ayant d'autres langues premières afin d'identifier leurs aptitudes et leurs besoins individuels.
2. Je peux prendre en compte les compétences et les connaissances linguistiques ou culturelles particulières de ces enfants dans le soutien que je leur apporte.
3. Je peux aider les enfants à prendre appui sur leur langue première pour progresser dans l'appropriation de la langue utilisée dans les échanges avec le groupe.
4. Je peux favoriser les échanges entre des enfants ayant un degré de compétences différent dans la langue utilisée.
5. Je peux réagir de façon adéquate aux comportements, verbaux ou non verbaux, pouvant être dus à d'autres traditions culturelles.
6. Je peux aussi ...



Coopérer

VII. Coopérer avec les familles des enfants.

1. Je peux faire en sorte que toutes les personnes en charge de l'enfant se sentent les bienvenues dans l'institution.
2. Je peux associer les familles aux projets pédagogiques ayant une relation directe avec le développement langagier et culturel des enfants.
3. Je peux échanger avec les familles sur les activités les plus favorables à l'appropriation des langues par les enfants.
4. Je peux échanger avec les familles sur les progrès effectués par les enfants.
5. Je peux favoriser l'intégration des ressources présentes dans les familles dans la conduite des activités avec les enfants.
6. Je peux aussi ...

VIII. Travailler en équipe.

1. Je peux contribuer à un échange effectif de pratiques et de réflexions entre les membres de l'équipe.
2. Je peux collaborer à des projets communs avec d'autres membres de l'équipe, en relation avec le développement langagier des enfants.
3. Je peux accepter et tenir compte dans la conduite du groupe des observations, questionnements et conseils de collègues ou de formateurs.
4. Je peux fournir à des collègues ou aux maîtres de l'école élémentaire des informations utiles sur le développement langagier des enfants qui me sont confiés.
5. Je peux utiliser les ressources offertes par des partenariats avec d'autres institutions ou des associations.
6. Je peux aussi ...

PEPELINO est un portfolio destiné aux étudiants qui entrent en formation initiale pour devenir enseignant et/ou éducateur en préélémentaire ainsi qu'aux personnes intervenant auprès d'enfants de moins de 7 ans et qui souhaitent parfaire leur formation.

Outil de réflexion personnelle sur les compétences professionnelles, il est dédié à la dimension plurilingue et interculturelle des interventions auprès des enfants en préélémentaire.

Il a été élaboré au Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe par une équipe d'experts d'Autriche, de France, de Grèce et de la République tchèque, avec l'aide de formateurs des 33 pays membres du CELV ou associés à son action.

Fondé sur les documents de politique linguistique de l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne ainsi que sur des documents de référence élaborés par le CELV, il vise à favoriser la prise en compte des enjeux éducatifs et politiques liés à l'appropriation des langues de socialisation, au développement de la compétence plurilingue et à l'éducation interculturelle et à la prise en compte des répertoires linguistiques individuels de certains enfants lors de la mise en œuvre des curriculums de formation dans les différents contextes de formation.

www.ecml.at/pepelino

www.ecml.at

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) est une institution du Conseil de l'Europe qui promeut l'excellence dans l'éducation aux langues dans ses Etats membres.

FR

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Sur ses 47 Etats membres, 28 sont aussi membres de l'Union européenne.

Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit. La cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les Etats membres.

